

Vallée du Rhône et Arc Languedocien

Débat Public

RÉUNION D'OUVERTURE DU LUNDI 27 MARS 2006 - AVIGNON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1. LA SITUATION DE L'AXE

Un axe majeur de communication Nord-Sud

Des territoires propices à l'installation des hommes et des activités

- vitalité démographique
- croissance des échanges



Une artère vitale



1. LA SITUATION DE L'AXE

Une large offre de transports

- modes terrestres (fleuve, routes, voies ferrées)
- maritime et fluvio-maritime

Un système de transport spécifique

- une superposition de trafics de différentes natures
- un risque de saturation chronique des infrastructures routières

Un environnement menacé

- croissance urbaine, réseaux, industrie, activités économiques
- risques naturels



Une artère contrainte

2. LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La Charte de l'Environnement

- le droit de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé »

Le Plan Climat

- le respect du protocole de Kyoto
- la division par 4 des émissions de GES

Le plan national santé environnement

- rendre l'environnement plus respectueux de la santé

La stratégie française de biodiversité

2. LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La politique nationale des transports

Le CIADT du 18 décembre 2003 :

le cadre de la planification des transports à long terme

- favoriser le développement économique et l'attractivité des territoires
- s'inscrire dans le cadre du développement durable
- développer le rééquilibrage des différents modes
- améliorer la qualité de service et la sécurité
- lutter contre le bruit et le changement climatique

3. LES PERSPECTIVES A 20 ANS

Les prévisions de trafic

- une augmentation ralentie mais régulière des déplacements et des transports :
+ 40 % à horizon 20 ans
- un mode routier qui devrait rester prépondérant

3. LES PERSPECTIVES A 20 ANS

Des conséquences préoccupantes

- une aggravation de la congestion routière
- une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (+ 10 à + 30 %) et des impacts sur l'environnement



A horizon 20 ans, les décisions du CIADT insuffisantes pour répondre aux enjeux de congestion et d'environnement

3. LES PERSPECTIVES A 20 ANS

Les facteurs de changement

- le changement climatique
- les ressources pétrolières et l'effet de serre
- les phénomènes migratoires
- les aléas de la croissance économique

4. SIX FAMILLES DE MESURES

**Des impacts variables sur la mobilité
et sur l'environnement**

**Des délais de mise en œuvre différents
(2006→2050)**

**Des décisions portées par différents acteurs
(Etat, collectivités, entreprises, citoyens...)**

4. SIX FAMILLES DE MESURES

1. La régulation de l'existant

Des mesures de gestion et d'exploitation du système de transport

- limitation de la congestion routière
- absorption d'un trafic légèrement plus important
- pas de dégradation du bilan environnemental
- peu d'investissements

4. SIX FAMILLES DE MESURES

2. Le développement des modes ferroviaire, fluvial et maritime

- priorité aux modes non-routiers dans leurs domaines de pertinence
- amélioration du bilan environnemental
- des investissements plus ou moins importants

4. SIX FAMILLES DE MESURES

3. Le développement des infrastructures routières

- amélioration de la capacité et du niveau de service
- dégradation du bilan environnemental
- effet sur le développement des territoires
- des investissements importants

4. SIX FAMILLES DE MESURES

4. Le progrès technologique soutenu

- des innovations pour améliorer l'efficacité du système de transport
- des décisions ou incitations au niveau national ou européen
- amélioration du bilan environnemental

4. SIX FAMILLES DE MESURES

5. La maîtrise de la mobilité routière

Des mesures de réglementaires, tarifaires, incitatives

- une réduction des émissions de gaz à effets de serre
- des effets sur les échanges économiques
- quelques investissements

4. SIX FAMILLES DE MESURES

6. La modification des comportements

- une évolution profonde des modes de vie
- de nouvelles formes de mobilité
- une action sur le long terme
- pas de logique d'investissement

5. LE DEBAT PUBLIC

**L'expression et le dialogue
des acteurs entre eux dans un débat ouvert**



A ce stade, l'Etat ne privilégie aucune mesure

Les attentes de l'Etat

Eclairer le gouvernement sur :

- le fonctionnement du système de transport
- les différentes mesures proposées
- leur acceptabilité



**Préparer les décisions, en concertation
avec les collectivités locales concernées,
sur la manière de vivre et de se déplacer**

Vallée du Rhône et Arc Languedocien

Débat Public

RÉUNION D'OUVERTURE DU LUNDI 27 MARS 2006 - AVIGNON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE